

CALENDRIER DES OPERATIONS DU MOUVEMENT INTER 2012

Saisie des vœux sur SIAM via I-Prof :

www.education.gouv.fr/prof-siam

Ouverture du serveur : jeudi 17 novembre 2011 midi

Fermeture du serveur : mardi 6 décembre 2012 midi

Au plus tard le vendredi 16 décembre 2011 : dépôt auprès du médecin conseiller du rectorat d'un **dossier médical** pour une demande de bonification au titre du handicap

Mardi 6 décembre 2011 : envoi par le rectorat **des confirmations de demande** dans les établissements des demandeurs

Au plus tard le jeudi 15 décembre 2011 : retour des confirmations de demande signées et accompagnées des pièces justificatives au rectorat par la voie hiérarchique. Les établissements devant faire les remonter les dossiers au rectorat avant le vendredi 16 décembre 2011.

Mi-janvier 2012 : affichage sur SIAM du **projet de barèmes** retenus par le rectorat

Mardi 17 janvier 2012 : groupe de travail pour l'attribution de la bonification au titre du handicap

Jusqu'à la date du groupe de travail : possibilité de demander la **correction des barèmes** par écrit au rectorat

Groupes de travail pour la vérification des barèmes en présence des élus des personnels :

Pour les Copsy : vendredi 20 janvier 2012

Pour les CPE et PLP : le lundi 23 janvier 2012

Pour les certifiés et agrégés : le mardi 24 janvier 2012

Au plus tard le jeudi 3 février 2012 midi : **demande ultime de correction** des barèmes rectifiés en groupe de travail.

Au plus tard le lundi 23 février 2012 : demande tardive de mutation, modification de demande et demande d'annulation (conditions très particulières)